LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

LE NUMERO 5 CENTIMES

DIXIEME ANNEE. — N° 126 — JEUDI 5 MAI 1904

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

La Journée d'Hier

Les Japonais ont poursuivi les Russes qui fuyaient en débandade, officiers en tête, après leur défaite sur le Yalou. — Un nouveau combat est signalé en Corée. — Deux généraux russes ont été tués et deux compagnies ont capitulé.

—o—

M. Emile Duclaux, l'éminent directeur de l'Institut Pasteur, est mort subitement à Paris.

—o—

On annonce la prochaine visite officielle du roi d'Espagne en France.

—o—

A Marseille, par suite de la grève des officiers de marine, le chômage est complet sur les quais.

Le Devoir Républicain

Partout le parti socialiste et la classe ouvrière mettent à profit les élections municipales pour élargir leur propagande, pour affirmer leur idéal le plus haut et leur programme immédiat, pour dissiper les préjugés qui font encore obstacle à l'ordre nouveau.

La croissance politique et intellectuelle du prolétariat est indéniable.

L'esprit d'organisation dont ont fait preuve les travailleurs ruraux que l'on croyait incapables jusqu'ici d'un effort d'ensemble, est un symptôme décisif.

Cet esprit populaire et socialiste pénétrera peu à peu toutes les institutions ; il se répandra sans violence, mais avec une force d'évolution irrésistible, dans les communes rurales comme dans les communes industrielles. Et partout l'action socialiste et ouvrière pourra s'exercer.

Pour les œuvres d'éducation laïque et de solidarité scolaire (caisse des écoles, cantines scolaires), pour l'application des lois et règlements d'hygiène, pour le fonctionnement des lois et institutions d'assistance et d'assurance sociale, le concours actif des municipalités sera tous les jours plus nécessaire.

C'est elles aussi qui auront à réaliser, pour les transports et l'éclairage des formes d'exploitation et d'administration collectives, où la cité et le syndicat combineront leur effort dans l'intérêt commun.

Elles auront aussi à encourager, à créditer les associations de travailleurs, les syndicats ouvriers ou paysans qui se formeront pour l'acquisition et la mise en œuvre de grandes usines ou de grands domaines.

Peu à peu, sous l'action grandissante du prolétariat, le droit municipal s'élargira, s'assouplira, en vue de fonctions nouvelles et d'attributions économiques plus étendues.

Par cet effort municipal combiné avec le grand effort national et syndical s'élaborera un ordre nouveau, où les sources vives de richesse qui jaillissent de la nature, de la science et du travail, ne seront plus captées par une minorité privilégiée, mais appliquées au bien-être de tous.

C'est le pressentiment de ces hautes destinées sociales qui anime et soutient la classe ouvrière en tous ses combats. C'est par ce noble idéal que les élections municipales, si minuscules qu'elles semblent parfois à l'observateur superficiel, se rattachent au grand mouvement socialiste.

Jamais les prolétaires ne perdront de vue ce but admirable. Jamais aussi ils n'oublieront que c'est par la République, par la démocratie libérée de la tutelle cléricale, par le suffrage universel pénétré de raison et de science, que la classe ouvrière s'affranchira sans violence et sans réaction. Et c'est pourquoi partout, les travailleurs s'unissent aujourd'hui à toute la démocratie républicaine et laïque pour infliger aux réactionnaires, aux césariens, à la congrégation un échec décisif.

Selon les milieux ou les circonstances locales, les formes de cette entente républicaine et socialiste ont varié au premier tour de scrutin. Il est des communes comme Lille, Marseille, Toulon, Bordeaux, où l'union des républicains, radicaux et socialistes indépendants, s'est faite dès le premier tour, sans que d'ailleurs les radicaux aient forcé leur programme, sans que les socialistes aient diminué ou dissimulé leur pensée.

Je suis encore sous l'impression de l'union à la fois ardente et loyale qui, à Marseille, associe sans les confondre collectivistes et radicaux dans un magnifique effort contre l'équivoque réaction qui a surpris, il y a quatre ans, l'hôtel de ville.

Ailleurs, radicaux et socialistes se sont présentés au premier tour sur deux listes distinctes.

C'est le suffrage universel qui a fait la part des uns et des autres.

Mais, au second tour, c'est la discipline républicaine qui doit prévaloir et pour qu'elle soit certaine et cordiale, pour qu'elle n'aboutisse pas à l'écrasement d'une des deux fractions de la démocratie, il est infiniment désirable que l'entente se fasse sur la base de la proportionnalité, et que, sur la liste définitive, les deux partis soient représentés selon le nombre de suffrages obtenus par eux.

En tout cas, et quel que soit le mode d'accord adopté, c'est toute la force républicaine et laïque qui donnera d'ensemble contre le cléricalisme et la réaction.

Au lendemain de cette nouvelle et grande victoire de la République et du prolétariat, nous mettrons à l'épreuve « la violente amour » que les réacteurs hypocrites, les nationalistes démagogues, les doucereux et fielleux libéâtres affectent maintenant pour les réformes sociales.

Quelle joie de les prendre au mot et de les obliger tous à voter, avec la loi militaire de deux ans, avec l'impôt général sur le revenu, une large institution des retraites ouvrières et paysannes ! Ils ont bien joué du violon : qu'ils entrent maintenant dans la danse.

Jean JAURES.

Les Elections Municipales
ET LES SOCIALISTES BELGES

Sous le titre « Victoire Démocratique », le journal *le Peuple*, organe quotidien de la démocratie socialiste belge, publie les appréciations suivantes sur le scrutin du 1er mai :

D'ores et déjà, le premier tour de scrutin, aux élections municipales françaises, est une victoire républicaine, démocratique et socialiste ; et l'on est en droit d'espérer que les ballottages accentueront triomphalement la triple signification de cette symptomatique consultation populaire.

Il arrive souvent que, dans ce domaine étroit, les intérêts locaux prédominent et maintes fois il a été malaisé de dégager de pareils comices, une indication de politique générale. Par le parti-pris des factions rétrogrades, la lutte était hier nettement ouverte entre les partisans et les adversaires de la République, entre les amis et les ennemis de la démocratie, entre les adeptes et les contempteurs des idées socialistes.

Eh bien, les soldats de ce césarisme-bouffe que les nationalistes arborent et derrière lequel les réactionnaires s'abritent, sont en pleine débandade : Paris leur est enlevé, ils sont partout sérieusement battus dans les départements, et il est probable que leur échec s'achèvera dans huit jours, en une lamentable déroute.

Et qui l'emporte à Lyon, à Marseille, dans le Nord, dans le Tarn et ailleurs ? Ce sont les radicaux ou les socialistes, de sorte que c'est la République démocratique et sociale qui reste fièrement maîtresse du champ de bataille.

La délivrance de Paris nous est chère. Il nous tardait de voir la grande ville qui a conspué Zola et qui naguère a fait une idole, d'un général de fortune, parodant sur un cheval noir, échapper à la tourbe des camelots et des cabotins. Le Paris que nous aimons et respectons, doit être la capitale de la pensée humaine, un foyer d'art et de science, la cité d'un peuple de travailleurs conscients et libres. Ce n'était plus le Paris d'hier, ce sera, nous en avons la foi, pour toujours, le Paris de demain.

Fièrement, le prolétariat français va poursuivre en paix son œuvre méthodique de libération intégrale. Il en a désormais entre les mains, l'indestructible instrument : et il lui suffirait de faire l'effort d'unité que lui commande sa situation privilégiée, pour entreprendre dans nombre de ses mairies, au plus grand profit de la diffusion de nos doctrines, l'expérience des plus efficaces réformes ouvrières.

Tels sont les robustes espoirs que la journée d'hier nous met au cœur : les ouvriers de la grande République ont dignement, devant les urnes, fêté le 1er Mai. Mais c'est encore une leçon qu'il importe de retenir du réconfortant scrutin d'hier, c'est que la masse, loin de se détourner d'un gouvernement fort, aux initiatives hardies et à l'action généreuse, le suivra résolument jusqu'au bout, n'aspirant qu'à marcher de l'avant, d'un pas allègre ! Evanouie, la légende des spectres ! Au rancart, l'attirail des vieux accessoires de la routine et du préjugé ! Dédaigneuse des vaines déclamations et de l'impuissante colère du conservatisme vaincu, la démocratie est en marche vers la justice et la vérité.

LIRE EN 2e PAGE :
CHEZ LES MINEURS, par Basly

Les Scandales de Neuvilly

Les camarades du textile n'ont pas oublié la malheureuse grève des tisseurs de Neuvilly.

Dès les premiers jours du mois de décembre dernier, les ouvriers de Mlle Cayez envoyaient à leur patronne une délégation qui présentait leurs doléances, au sujet de nouvelles diminutions de salaires opérées grâce à des artifices de comptabilité sur leurs fiches de paie. Mlle Cayez reçut fort mal les délégués et refusa de les écouter. Le 7 décembre, la grève éclata. Aussitôt après l'arrêt du travail, le camarade Charles Proy, secrétaire du syndicat textile de Neuvilly, tenta une nouvelle démarche en vue de négociations à établir : elle n'eut pas plus de succès.

Charles Proy est un ouvrier rangé, père de famille, possesseur de sa chaumière et d'un lopin de terre y attenant, fruit d'un travail acharné et d'un modeste héritage. Intelligent, instruit, d'une rare énergie et d'un dévouement à toute épreuve à la classe à laquelle il appartient, Proy s'est consacré à l'organisation économique des tisseurs de Neuvilly, les plus malheureux parmi les malheureux exploités textiles du Cambrésis ; grâce à son initiative, à ses efforts, Neuvilly possède un syndicat et une coopérative prospère de boulangerie.

Au sein du Comité du Syndicat, Charles Proy tout en reconnaissant la parfaite légitimité des griefs ouvriers, avait toujours témoigné une grande répugnance à l'idée de grève; il en redoutait les conséquences dans un village pauvre où tous les travailleurs ne connaissent que des salaires de famine ; il prévoyait les privations que tous devraient s'imposer, la misère des foyers pendant les tristes journées d'hiver ; de plus, il ne voyait pas sans inquiétude beaucoup de ceux qui n'avaient jusqu'alors cessé de combattre avec rage le syndicat, s'agiter avec le plus de violence autour de lui, pousser aux décisions extrêmes. Il flairait un piège, une manœuvre du patronat contre le syndicat.

Enfin, il redoutait les défaillances de la faim et les représailles terribles de la famille Cayez.

Hélas, il ne pouvait pas prévoir jusqu'où serait poussée contre lui, la haine, la vengeance patronales. Il prêchait donc les négociations ; il ne se rangea parmi les partisans du chômage que lorsqu'il put juger par lui-même que l'intransigeance de Mlle Cayez était absolue. Le 12 décembre, après une consultation générale de tous les camarades, la grève totale était votée à l'unanimité.

L'attitude de Charles Proy, pendant tout le conflit de 130 jours, fut admirable. Je veux le montrer. Aujourd'hui, ce brave homme innocent, manifestement innocent, a été arrêté et jeté à la prison de Cambrai, avec 26 ouvriers et ouvrières, victimes des plus lâches vengeances.

Il est nécessaire que toute la classe ouvrière connaisse ce lugubre drame, où la magistrature semble vraiment la serve complaisante d'une millionnaire sans entrailles, et d'un directeur sans vergogne ; il est nécessaire que tous les travailleurs sachent à quelles scènes renouvelées de l'inquisition nous avons assisté à Neuvilly. Il est nécessaire enfin que l'attention de M. le ministre de la Justice et de M. le ministre de la Guerre soit très spécialement appelée sur les scandales que nous voulons révéler.

Nous en appelons à l'opinion publique, contre les procédés judiciaires mis en œuvre. Et déjà, nos malheureux camarades ont obtenu une première et réconfortante réparation. Dimanche dernier, spontanément, sans qu'aucune agitation ait été faite, sans que son nom ait été porté sur la liste des candidats au Conseil municipal qui ne comprenait aucun candidat ouvrier, Charles Proy était élu conseiller municipal de Neuvilly !

Touchante et éloquente manifestation d'une population tout entière, foncièrement conservatrice, qui proteste ainsi bien haut, contre l'arbitraire et l'iniquité, et proclame sa foi robuste en l'innocence de celui que le patronat veut plus particulièrement frapper par des délations odieusement provoquées et manifestement encouragées par la force publique.

G. DESMONS.

CHRONIQUE
UN BON MAIRE

Bien que la commune ne possède pas, sur son propre domaine, la somme d'indépendance et toute la liberté d'action qui, non seulement, devraient ressortir de sa seule initiative, il n'en est pas moins vrai qu'elle reste la base de tout notre édifice social. C'est dans son sein que s'élaborent les destins de la patrie, que se prépare à germer et prendre racine l'avenir prochain de la démocratie française. De là vient l'intérêt des élections municipales, véritable tuf électoral sur lequel repose la fortune politique de la France. La commune est la première couche de l'alluvion sociale sur laquelle toutes les autres se sont formées et tiennent en équilibre. Dans cette cellule primitive, dans cette agrégation élémentaire, commence à revêtir corps la personnalité nationale. Là, l'éducation civique et l'apprentissage à la vie publique entrent en exercice.

Aussi le choix des représentants municipaux [illegible] les nommer. Pour avoir des conseillers [illegible] ce à laquelle elles ont droit de prétendre, les autorités locales ne laissent pas de disposer, tout de même, d'attributions dignes de réclamer la sollicitude des dévouements les plus éclairés. Il n'y a pas seulement que leur action directe, les faisant par la désignation des membres du Sénat, participer au fonctionnement de l'organisation politique dans son ordre hiérarchique le plus élevé. Elles détiennent entre leurs mains bien d'autres intérêts d'ordre général et public.

Dans ses fonctions purement administratives, le maire d'une commune, petite ou grande, fût-elle même minuscule, peut, si son esprit est bien pénétré de l'esprit démocratique, s'il a le sens des nécessités républicaines, accomplir de la grande et belle besogne : une besogne qui, dépassant les frontières du clocher, viendra profiter à la France entière. Par bien des côtés, en effet, la fonction locale arrive à se confondre avec la fonction nationale, les intérêts en jeu important non moins à la nation qu'à la localité elle-même. Il en est particulièrement ainsi de toutes les œuvres où s'affirme la solidarité sociale, protection des faibles, des déshérités ; — protection même de la vie.

Il y a unanimité à déplorer la dépopulation de la France. Multiplier les naissances, ce n'est pas à la portée des législateurs. Il n'est pas certain que l'appât d'une prime, cela décide beaucoup de pères et beaucoup de mères à créer un enfant de plus. Ici, l'état des mœurs surtout commande ; la loi, pas. Seulement, s'il est difficile d'augmenter le nombre des naissances, il est possible, avec des soins préventifs, d'assurer la vitalité de celles qui sont déjà en voie de se produire. Sur celles-là, la prévoyance sociale a de quoi s'armer.

« Il n'y a pas d'autre richesse que la vie », à dit Ruskin Ménager, préserver, défendre celle de l'enfant qui vient de naître, c'est le premier devoir de la société. Or, par manquement à ce devoir social, nous laissons prélever à la mort un tribut énorme sur la première enfance. Pas moins de 134.000 petits êtres humains, âgés de quelques jours ou de quelques mois, qui périssent annuellement. Toutefois, l'expérience et l'observation médicale démontrent que les huit dixièmes de ces décès prématurés pourraient être évités. Comment ? En donnant aux mères, condamnées au travail forcé par les besoins impérieux de la subsistance, la faculté de se reposer avant et après leurs relevailles, de se consacrer toutes au travail de la maternité. Repos nécessaire à la mère comme au nourrisson. Car, généralement, la perte est double : si le surmenage physique de la mère tue l'enfant, la mère, elle, se trouve presque toujours frappée dans les œuvres vives de la maternité.

Pour la protection de l'enfant et de la mère, l'intervention de l'autorité municipale se révèle absolument efficace et souveraine. Ce que peut un bon maire, ayant conscience de son rôle, cela ne saurait trop se proclamer. Voici les admirables résultats obtenus par M. le docteur Morel, maire de Villiers-le-Duc, une toute petite commune de la Côte-d'Or. Antérieurement à sa prise de possession de la mairie, d'après les registres de l'état-civil, la mortalité infantile (de 0 à un an), calculée par des périodes décennales pendant un siècle, ne s'était jamais abaissée à moins de 13 pour cent, atteignant parfois jusqu'à plus de 28 pour 100 sur le nombre des naissances. Ceci reste encore la proportion moyenne sur l'ensemble du territoire français.

Dès son entrée à la mairie, M. Morel mit en application des mesures préventives à l'effet de sauvegarder la vie des mères et des nouveaux-nés. Considérant que les municipalités ont le devoir d'enrayer la dénonnulation en prenant les dispositions indispensables pour restreindre la mortalité infantile, il prenait, à la date du 12 mai 1900, un arrêté consacrant d'officieuses mesures extérieures. Cet arrêté décide que toute femme enceinte, mariée ou non, domiciliée dans la commune, ne possédant pas les ressources suffisantes pour lui permettre de prendre à sa charge les dépenses nécessaires pour assurer non seulement sa propre existence, mais aussi celle de l'enfant à naître, pourra demander l'assistance de la commune. Il lui suffit de déclarer son état de grossesse, à la mairie, avant le septième mois. Aussitôt, elle est visitée par une sage-femme, au besoin par un médecin, sur l'indication de celle-ci, les honoraires de l'un et de l'autre étant à la charge de la commune. Toute accouchée assistée reçoit une gratification de 1 franc par jour, pendant 10 jours, non compris le jour de l'accouchement, à la condition de rester dans son ménage.

Le même arrêté dispose que lorsque l'enfant n'est pas nourri au sein, la nourrice sera tenue de faire vérifier à la mairie l'appareil à stériliser le lait et de se conformer, pour l'entretien de l'appareil ainsi que pour l'alimentation du nourrisson, aux prescriptions écrites qui lui seront fournies par la municipalité. Des appareils stérilisateurs à prix réduit sont mis à la disposition des mères et nourrices — prêtés même gratuitement en cas d'indigence totale. Enfin, toute nourrice allaitant, soit au sein, soit au biberon, son enfant ou un enfant qui lui aura été confié, et qui présentera cet enfant en bon état de santé à l'âge d'un an, aura droit à une gratification de deux francs par mois, à partir du moment où l'allaitement aura été commencé par elle jusqu'à celui où l'enfant aura atteint l'âge d'un an.

Voilà dix ans que ce régime est en pratique dans la commune de Villiers-le-Duc. Pendant la durée de cette période, la mortalité infantile y est tombée à zéro. Sur les 54 enfants élevés, aucun n'est mort, et il n'y a pas eu un seul accident mortel à la suite de couches. Cette belle victoire remportée sur la mort, célébrée dernièrement par M. le docteur Pinard à l'Académie de médecine en des termes reconnaissants, était proposée en exemple à toutes les communes de France. M. Morel et la commune de Villiers-le-Duc imités, partout, au prochain recensement décennal, la France compterait un million de petits Français de plus qui feraient parmi nous bonne figure nationale.

Cela, en attendant que le repos des mères soit généralisé et rendu obligatoire. A la conférence internationale de Berlin en 1890, les délégués de la France prirent bien l'engagement d'inscrire dans notre législation — la Confédération suisse a pris cette humanitaire décision depuis 1877 — le repos de deux semaines antérieures et de quatre semaines consécutives à l'accouchement. Engagement jusqu'ici platonique en France. Comment, en effet demander aux mères de notre région du Nord surtout, obligées de gagner durement leur vie au jour le jour, véritables bêtes de somme de l'atelier, des champs, de l'usine, de se consacrer uniquement aux soins de la maternité si on ne leur fournit pas, par une indemnité raisonnable, la possibilité de rester au logis ? Afin d'obtenir une réelle efficacité, l'acte de préservation sociale comporte deux obligations corrélatives. Sinon, autant ne rien décider, ne rien faire. Il faudra même aller au-delà un jour : lorsque notre état de civilisation sera suffisamment avancé, il faudra soustraire [illegible] de compromettre l'œuvre de la maternité.

Cela viendra, sans nul doute. Mais, avant, comme après, soit pour les devancer, soit pour les appliquer, il est nécessaire de nommer de bons maires, animés de l'esprit démocratique, si l'on veut que les mesures de solidarité sociale deviennent une réalité.

REMO.

Çà et Là

MEDECINE CHINOISE

Dans la récente étude que M. de Harlez vient de consacrer à l'art médical en Chine, nous trouvons des détails extrêmement curieux sur les médecins du Céleste Empire. C'est une classe de gens méticuleux et bizarres, dont la faculté d'observation est développée d'une manière étonnante.

C'est ainsi que le battement du pouls est pour ces doctes personnages une source de révélations. Ils y trouvent, non seulement la nature du mal, mais aussi ses causes et son développement. Le médecin chinois reconnaît dans le pouls des qualités diverses et multiples qui lui donnent les indications les plus précieuses pour le diagnostic et la thérapeutique. Le pouls, selon lui, peut être profond ou superficiel, mol ou rude, dégorgeant comme l'eau qui déborde, filant comme une perle qui se meut, ou comme des gouttes tombant du toit. Il peut aussi donner la sensation d'une corde d'instrument tendue, et bien d'autres sensations encore. Ces divers états du pouls sont en rapport avec ceux des organes vitaux, foie, cœur, poumons, estomac, etc. ; et indiquent ainsi la partie malade et la nature de l'affection.

Pour aiguiser ses sens et percevoir des nuances aussi fines, le médecin chinois fait ses visites de préférence le matin et à jeûn. Il a soin, avant de s'y rendre, de mettre de côté toute préoccupation, d'éviter toute distraction, de se tenir dans le calme et de conserver sa respiration libre et régulière.

Avec un tel régime, ce sont surtout les médecins qui doivent se guérir !

ÉCHOS ET NOUVELLES

CHERE COPIE.

Sait-on quel est le romancier qui gagne, actuellement, le plus d'argent ?

Ce n'est pas un Français ; il s'appelle Rudyard Kipling.

Les éditeurs des grands magazines américains offrent à Kipling, couramment, 25 francs par mot. Une silpie chanson patriotique *The Absent Minded Beggar*, dont il est l'auteur, chantée dans tous les théâtres et tous les music halls du Royaume-Uni, pendant la guerre du Transvaal, lui a rapporté plus de *trois millions*, qu'il a, dit-on, abandonnés aux veuves et aux orphelins des soldats anglais, morts dans le Sud-Africain.

Kipling vit très simplement dans un petit village, au bord de la mer, loin de Londres.

—o—

LA GIBOIA.

On dresse au Brésil, dit la *Revue mondiale*, une sorte de serpent, la « giboia », à détruire les rats qui pullulent dans certaines contrées du pays. La giboia, qui se vend cinq ou six francs pièce sur les marchés de Janeiro, est un petit reptile qui atteint à peine la grosseur du bras.

Tout le jour, cette bête inoffensive et paresseuse dort. Mais, à l'entrée de la nuit, elle se met en chasse, se faufilant partout, se détendant comme un ressort à l'approche du rat, qu'elle saisit par la nuque et dont elle broie la tête et les vertèbres cervicales.

Cet ophidien s'attache très bien à la maison de son maître.

La giboia est employée déjà à bord des paquebots, où les rats pullulent aussi et apportent la peste. A Cuba, depuis assez de temps, on utilise les serpents pour la chasse aux rongeurs...

Les chats auraient-ils donc fait leur temps ?

NOS DÉPÊCHES

par Services Télégraphiques et Téléphoniques spéciaux

La Guerre Russo-Japonaise

Les Russes en fuite
Les japonais à la poursuite des fuyards

Séoul, 3 mai. — Après avoir forcé le passage du Yalou au nombre de plus de quarante mille, les Japonais, entrés en Mandchourie, ont délogé les Russes de la ville d'Antoung, située sur la rive droite du fleuve. Les Russes, avant de fuir ont incendié la ville, plongeant dans les flammes des femmes, des enfants, des vieillards et agissant ainsi en véritables sauvages. Depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à minuit, la cavalerie et l'infanterie japonaise, baïonnette au canon, ont poursuivi les Russes qui fuyaient piteusement en débandade, les galonnés en tête, abandonnant dans leur course précipitée, armes et bagages, pour se sauver plus vite.

Les Japonais leur ont fait encore un grand nombre de morts, de blessés et de prisonniers. On voyait des soldats russes se jeter à genoux devant leurs vainqueurs et implorer la grâce de la vie. Les images miraculeuses, les bénédictions de saint Serge, toutes les idiotes momeries des popes poivrots n'ont pas empêché l'armée du bigot Kouropatkine de fuir honteusement devant les Japonais athées, qui devaient bien rire de toute la ferblanterie religieuse et de la grande bêtise mystique de leurs adversaires en déroute.

Les officiers japonais

Sur mer, comme sur terre, les Japonais sont vainqueurs. Ce qui fait leur incontestable supériorité, c'est qu'ils sont commandés par des hommes de valeur, comme l'amiral Togo et le général Kouroki, tandis que la flotte et l'armée tsaristes n'ont que des galonnés de parade, nommés par népotisme, parvenus aux grades élevés non par mérite, mais par faveur.

Il faut remarquer aussi que les Russes sont de stupides bigots, s'en remettant pour de sort des batailles, à la puissance illusoire d'icônes ou de simagrées religieuses, tandis que les Japonais, peuple franchement athée, ne croyant ni à Dieu, ni à Diable, ni à saints, ne s'appuie que sur l'intelligence et le courage de ses officiers et de ses valeureux soldats.

Dans ces conditions, l'issue de la guerre n'est pas douteuse : le Japon sortira victorieux de la lutte.

Nous ne sommes pas seul, d'ailleurs, à émettre cette opinion et à constater la flagrante ineptie et l'insigne incurie des galonnés russes, qui se font bénir par les serviteurs de saint Serge et battre honteusement par les soldats nippons.

La « Petite République » écrit, en effet :

« On ne saurait assez souligner l'incurie, la maladresse, l'incohérence du haut commandement russe et le comparer à la tactique tout à la fois audacieuse et prudente des généraux et des amiraux japonais.

C'est le contraste qui se produisit déjà lors de la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis.

Et cela démontre que là où les armées sont conduites par des officiers de cour, par des danseurs de cotillon, des seigneurs pour qui le nombre des galons est proportionnel aux quartiers de noblesse, on voit éclater la sottise et l'incapacité du commandement.

Les catastrophes qui s'appesantissent sur l'empire des tsars, sont la conséquence fatale du régime d'effroyable tyrannie qui repousse dans l'obscurité les robustes et saines intelligences populaires et maintient, à tous les degrés de la hiérarchie militaire, les lamentables épaves d'une aristocratie épuisée par tous les excès, placée hors de tout contrôle, échappant à toute responsabilité. »

La « Gazette de Cologne » commentant le passage du Yalou par les Japonais et la retraite forcée des Russes, dit que l'importance de cette opération est peutôt d'ordre moral que stratégique.

L'esprit d'entreprise des Japonais en sera considérablement accru.

L'état-major des Japonais a fait preuve dans ces circonstances des mêmes qualités qu'il a déjà montrées lors du débarquement des forces nipponnes et de leur marche en avant dans le nord de la Corée.

Tout est préparé consciencieusement, jusque dans ses moindres détails, en vue du coup à porter et au moment de l'exécution du plan, tout marche sans accroc.

La flotte soutient intelligemment l'armée de terre, les canonnières et les torpilleurs occupent l'ennemi, bombardent ses positions et font exécuter des tentatives de débarquements, qui ne manquent pas leur effet de pseudo-manœuvres. »

Nous pourrions multiplier les citations. Tous les journaux que n'aveugle pas le parti-pris ou une inepte russophilie s'accordent à reconnaître que la Russie s'est engagée en Extrême-Orient, dans une terrible mésaventure, dont saint Serge et toutes les prières des popes crasseux pourront difficilement la tirer.

Quand l'Angleterre engagea contre les Boers une lutte exécrable et inégale, elle envoya contre ce petit et vaillant peuple agricole des chefs de valeur comme Kitchener et lord Roberts. La Russie, au contraire, n'opposa au Japon guerrier que des galonnés incapables et imbéciles. Faut-il s'étonner, dès lors, des désastres russes ?

GENERAUX RUSSES BLESSES

Tokio, 3 mai. — Un officier russe fait prisonnier, dit que le feu de l'artillerie japonaise fut désastreux samedi et dimanche. Les généraux Sassoulitch et Kalchalinsky ont été blessés grièvement par des obus.

Russes capitulards
DEUX GENERAUX RUSSES TUES

Tokio, 3 mai. — Le général Kouroki télégraphie ce qui suit :

« Les Russes ont opposé dans l'après-midi du 1er mai une résistance énergique à la poursuite des Japonais, auxquels ils infligèrent une perte de 300 hommes, tant tués que blessés.

Mais après que les Russes se furent bravement battus, deux compagnies d'artillerie russe, ayant perdu la majorité de leurs hommes et de leurs chevaux, arborèrent le drapeau blanc et capitulèrent.

Les officiers russes faits prisonniers disent que le général Kochtalinsky, les commandants des 11e et 12e régiments d'infanterie, du bataillon d'artillerie et du bataillon des tirailleurs ont été tués. Un grand nombre d'autres officiers supérieurs sont parmi les blessés ou les morts. De nombreux fugitifs sont revenus plus tard se rendre entre les mains des Japonais.

Le nombre total des prisonniers est de 330, dont 30 officiers.

Port-Arthur et Vladivostok bloqués

L'amiral Togo a pour mission de couvrir les divisions de l'armée japonaise, qui vont attaquer le centre et l'aile droite russes, tandis que les amiraux Urin et Tamamura bloquent respectivement Port-Arthur et Vladivostok.

Ainsi, les Japonais peuvent tout à leur aise tarabuster les Russes sur le Yalou, certaine qu'ils ne seront pas dérangés par des détachements de secours venus de Port-Arthur ou de Vladivostok qui sont bloqués par la flotte du Mikado.

Avouez pour des athées, les Japonais ne manœuvrent pas mal.

ACCORD FRANCO-ESPAGNOL

LE ROI D'ESPAGNE A PARIS

Paris, 3 avril. — Les pourparlers engagés entre la France et l'Espagne au sujet du Maroc et auxquels l'Angleterre prêtait son concours, avaient été interrompus au moment du départ de M. Loubet pour l'Italie. *Ils ont été repris depuis le retour à Paris de M. Delcassé.*

Ils sont à la veille d'aboutir. Les diverses questions engagées seront réglées de façon à sauvegarder les divers intérêts en présence.

Nous croyons savoir qu'à la suite de cet accord, Alphonse XIII viendra à Paris et que M. Loubet lui rendra aussitôt sa visite. Ainsi sera confirmée l'entente complète entre l'Espagne et la France, de même que, à la suite de l'accord sur la Tripolitaine, a été confirmée l'entente entre l'Italie et la France par le voyage de Victor-Emmanuel à Paris et le voyage de M. Loubet à Rome.

Grève d'Officiers de marine

Marseille, 3 mai. — La situation, sur les quais, s'est aggravée par le fait du chômage complet qui y règne.

Aux môles, le travail est nul, et c'est à peine si 600 ouvriers sont occupés dans les docks.

Il y a actuellement 102 navires désarmés dans le port de Marseille. Tous les remorqueurs ont également désarmé ce matin.

Plus de 3,000 ouvriers sont sans travail, par suite de l'entêtement systématique des galonnés de la marine marchande.

Mort d'Emile Duclaux

Paris, 3 mai. — La Science française vient de perdre un de ses représentants les plus illustres : Emile Duclaux, le directeur de l'Institut Pasteur, est mort subitement, ce matin, à l'âge de soixante-quatre ans.

Emile Duclaux était né à Aurillac (Cantal), le 24 juin 1840. Ses commencements furent laborieux et difficiles. Il avait débuté dans la vie en qualité de « saute-ruisseau », comme il le disait lui-même, chez un avoué de sa ville natale. Ce souvenir devait lui servir plus tard, lorsqu'en pleine affaire Dreyfus, le gouvernement le traduisait devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'avoir fait partie d'une association non autorisée, la Ligue des Droits de l'Homme. C'est lui, en effet, qui guidait ses co-accusés à travers les méandres de la procédure et qui leur donnait les conseils d'une expérience qu'il avait acquise, quarante-cinq ans auparavant, en copiant des expéditions de jugements.

Doué d'une énergie peu commune, il ne tardait pas à sortir de ce milieu. Il entrait à l'Ecole normale, section des sciences et à sa sortie était nommé professeur de chimie à Clermont, puis à Lyon. En 1879, ce savant, qui a étudié toutes les branches de l'activité humaine, devenait professeur de météorologie à l'Institut agronomique, et, en 1886, professeur de chimie biologique à la Sorbonne.

C'est au moment où Pasteur ouvrait à la science de nouvelles voies que Duclaux devait donner la mesure de sa puissance généralisatrice, c'est alors qu'il commençait d'écrire son « Traité de microbiologie » qui lui assure le premier rang parmi les savants de notre époque.

On sait qu'à la mort de Pasteur, il fut, d'un accord unanime, chargé de recueillir la succession du grand initiateur. Il n'a pas cessé, depuis cette époque, de donner à la direction de l'Institut, tous ses soins et toute son activité.

Il n'était pas moins militant comme savant que comme citoyen. Tout ce qui était une erreur manifeste, aussi bien dans le domaine des faits matériels que dans le domaine des idées morales, lui paraissait non pas haïssable, mais contraire au développement de l'Humanité et par là méritait d'être combattu avec énergie.

Il fut l'un des témoins qui tinrent à apporter à Emile Zola l'appui de leur autorité. Il fut de ceux que Trarieux groupa dans les col-